

**RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT  
DE LA  
FONDATION FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL  
(Exercice 2007)**

Le présent rapport constitue le rapport préparé à l'intention des détenteurs de titres du Régime fiduciaire d'épargne-études Global (régime enregistré d'épargne-études soutenu par la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « Fondation ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (l'« exercice ») et préparé par le Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Régime fiduciaire d'épargne-études Global (les « Régimes »). Ce rapport est mandaté conformément à la Partie 4.4. de la Norme canadienne 81-107 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et il décrit l'organisation du CEI et ses activités pour l'exercice susnommé.

**Nomination du Comité**

Le CEI fut fondé le 31 mai 2007. Le comité comprend les membres suivants :

Anwar Rabah, Président du Conseil du CEI	Mississauga (Ontario)
Nazreen Ali	Ottawa (Ontario)
Louis Ho	Toronto (Ontario)

Le mandat de chacun des membres du CEI date du 31 mai 2007.

Au cours de l'exercice aucun changement n'a été apporté à la constitution ni à l'adhésion du CEI; il ne s'est produit aucune relation pouvant conduire une personne raisonnable à mettre en cause l'indépendance d'un membre quelconque.

Aucun des membres du CEI ne détient de parts des Régimes.

**Compensation**

La compensation annuelle des membres du CEI s'est établie à 1 500 \$. Pour l'exercice susnommé, la compensation versée aux membres a totalisé 4 500 \$. Le montant de cette compensation est resté inchangé au cours de l'exercice. En déterminant le niveau de compensation approprié pour les membres du CEI, l'on s'est penché sur la complexité des questions soumises à l'étude du CEI, l'expérience des membres et l'établissement d'une rémunération représentative de l'industrie.

**Activités du CEI pour l'exercice**

Dès sa nomination, le CEI a adopté la Charte du Comité d'examen indépendant et a élaboré un résumé des Politiques et procédures sur le conflit d'intérêts que la Fondation devra observer afin de s'assurer de traiter convenablement des questions touchant les conflits d'intérêts éventuels ou actuels. Ces documents furent approuvés en consultation avec le directeur du régime.

En 2007, il y a eu deux réunions du CEI et tous les membres du CEI ont assisté à ces réunions.

Respectueusement soumis le 29 avril 2008,

Anwar Rabah (Président du Conseil)  
Nazreen Ali  
Louis Ho